



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 16 novembre 2023

LUTTE CONTRE LA CABANISATION

Opération « coup de poing » à Mèze : une trentaine procès-verbaux dressés pour de nombreuses infractions aux règles de l'urbanisme et à la sécurité publique

Le 15 novembre 2023, les services de l'État, sous l'égide du préfet de l'Hérault François-Xavier Lauch et du sous-préfet du bassin de Thau en charge de la lutte contre la cabanisation Guillaume Raymond, ont procédé au **contrôle de 51 parcelles** situées sur la commune de Mèze. **32 procès-verbaux** ont été dressés pour des installations et constructions illicites et ont été immédiatement transmis au procureur de la République près du Tribunal Judiciaire. Les contrevenants encourent des amendes et astreintes journalières pouvant aller jusqu'à 500 € par jour de retard dans la remise en état du terrain, l'expulsion des lieux, la démolition des ouvrages construits illégalement voire, dans certains cas, des peines de prison.

Il s'agit de la première opération « coup de poing » organisée sur Mèze, commune du bassin versant de l'étang de Thau marquée par une cabanisation importante sur des terres agricoles et naturelles. Les installations incriminées sont toutes situées dans des zones inconstructibles, exposées pour certaines d'entre elles à des risques naturels (feux de végétation et de forêt, inondations). Des raccordements illégaux aux réseaux de distribution d'électricité et d'eau, et des dysfonctionnements en matière d'assainissement, ont aussi été constatés.

Cette opération a été menée sur le terrain par les équipes de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault, avec l'appui de la Gendarmerie nationale, de la brigade rurale de Sète-Agglomération-Méditerranée et de la police municipale de Mèze. Elle a été rendue possible par un important travail de coordination entre les services de l'État et la commune, notamment à l'appui du logiciel de repérage cartographique des constructions illicites de la DDTM de l'Hérault, l'outil « Aigle ».

Pour le préfet de l'Hérault, François-Xavier Lauch : *« Les actions de lutte contre la cabanisation doivent se poursuivre sans relâche dans l'Hérault et particulièrement autour de l'étang de Thau. J'ai demandé à mes services de monter en puissance sur ce sujet. D'autres opérations auront lieu prochainement dans le secteur. Les services de l'État sont intransigeants en la matière : nous poursuivrons tout propriétaire en situation d'illégalité, avec pour objectif la remise en état des lieux. Enfin, je demande aux maires de veiller, sur le territoire de leur commune, à la stricte application de la réglementation en matière d'urbanisme pour préserver les terres agricoles et naturelles. L'État sera toujours à leurs côtés pour les appuyer dans leurs actions ».*

Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2